

Communiqué de presse

18 juin 2026

La Commission de régulation de l'énergie publie son rapport d'activité 2025

Alors que la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a accueilli trois nouveaux Commissaires, Victor Alonso, Nadia Faure et Didier Rebuschung, et un nouveau directeur général, Jérôme Dupont, début 2026, l'année 2025 aura été marquée par la célébration de son 25^{ème} anniversaire et l'élaboration d'orientations stratégiques à cinq ans. Les équipes de la CRE ont également poursuivi l'ensemble de leurs missions pour contribuer à la structuration d'un marché de l'énergie garant d'un approvisionnement énergétique fiable, au bénéfice des consommateurs français et européens. Elles ont, entre autres, préparé le cadre réglementaire succédant à l'ARENH (accès régulé à l'électricité nucléaire historique), finalisé le TURPE 7 (tarif d'utilisation des réseaux publics d'électricité 2025-2028), et poursuivi les travaux pour accélérer la transition énergétique dans les zones non interconnectées (ZNI).

Structuré autour de plusieurs de ses nouvelles orientations stratégiques, le rapport revient sur les grands temps forts de cette année. Il présente également les premières analyses de la CRE relatives à la surveillance des marchés en 2025, qui seront développées ensuite dans les rapports annuels de surveillance des marchés de gros et des marchés de détail. Elle relève ainsi en particulier une année 2025 marquée par une variabilité croissante des prix de l'électricité, notamment infrajournaliers, et par un record des exportations d'électricité.

Dans ce contexte, l'année 2025 a une fois de plus été intense avec l'adoption de 277 délibérations, qui concernent l'ensemble de ses missions. Elle a également mené pas moins de 16 consultations publiques, soit plus d'une par mois, et auditionné 17 acteurs de marché. Elle a aussi été entendue à 20 reprises par le Parlement et a tenu plus de 80 réunions sur des sujets européens.

L'année 2025 aura effectivement été très active à l'échelle européenne, avec de nombreux travaux menés avec les régulateurs européens ou au sein des instances européennes, comme le CEER, le conseil européen des régulateurs, et l'ACER, l'agence de l'Union européenne de coordination des régulateurs de l'énergie, avec en point d'orgue l'élection de la Présidente, Emmanuelle Wargon, à la tête du Conseil des régulateurs de l'ACER en septembre 2025.

Le rapport d'activité de la CRE donne cette année la parole à ses référents égalité hommes / femmes au travers d'une interview à trois voix, l'opportunité de partager leur engagement et leur mission. En effet, si l'encadrement de la CRE est paritaire, la part des femmes peut encore être accrue puisqu'elles ne constituent que 42 % de l'effectif, avec des disparités entre les filières métiers. La CRE souhaite poursuivre ses travaux en la matière pour continuer à attirer des profils féminins, notamment dans les métiers de l'ingénieur.

Enfin, ce rapport vous propose de mieux faire connaissance avec Paquita Morellet-Steiner, qui a été nommée Présidente du Comité de règlement des différends et des sanctions (CoRDiS) de la CRE en

Suivez-nous !

Communiqué de presse

Date ou thème

mai 2025. Dans une interview, elle revient sur son rôle, l'articulation des travaux du CoRDis avec ceux du Collège de la CRE et sur l'évolution du rôle du CoRDis à moyen-terme.

La Présidente de la CRE indique : « 2025 a, une nouvelle fois, été particulièrement riche et je tiens à remercier toutes les équipes pour leur implication et toutes nos parties prenantes pour nos travaux en commun. A l'occasion de nos 25 ans, nous avons décidé, forts de notre bilan, de nous tourner vers l'avenir et d'élaborer et partager nos orientations stratégiques pour les cinq prochaines années. J'ai souhaité que nous nous projetions à une échelle de temps plus longue car je pense que c'est précisément cela le rôle du régulateur : penser long terme, agir maintenant, ne pas renoncer à cause de barrières de court terme, pour préparer demain, voire après-demain. Continuer à construire un marché européen de l'énergie en s'appuyant sur les spécificités nationales, le rendre plus résilient face aux crises, avec un objectif essentiel en ligne de mire : le bénéfice des consommateurs. Voici ce qui nous réunit et nous anime au quotidien. »

[Consulter le rapport d'activité](#)

Contacts presse : presse@cre.fr

La CRE est une autorité administrative indépendante créée le 24 mars 2000 en application de la directive du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne du 11 décembre 1996. Dans un système européen intégré, la CRE exerce quatre missions principales : réguler les réseaux et infrastructures d'électricité et de gaz, garantir le bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz, opérer les principaux dispositifs de soutien aux énergies renouvelables et éclairer le débat public sur les grands enjeux énergétiques. Elle promeut des valeurs d'ouverture, d'impartialité et de transparence.

Suivez-nous !



www.CRE.fr

[LinkedIn](#)

[@CRE_energie](#)

[@cre.fr](#)

[Lettre électronique CRE](#)